VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

17 avril 2015 – n° 01

150036

ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2015

En application de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 20 mars 2015 est :

ADOPTE PAR 28 VOIX POUR

Abstentions :7 (M.CACCLIN – J-L. BOURDON – S. VINCENT
O.TURAN – C. URBES – R.BA – N.ZMIRLI)

Extrait certifié conforme
Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES (88)

David VALENCE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DE SAINT-DIE DES VOSGES

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en exercice..... 35

Nombre des Membres présents à la séance..... 27

Procurations 8

EXTRAIT

du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du 17 avril 2015

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Christine FELDEN, Issam BENOUADA, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Christopher ZIEGLER, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI, Nathalie TOMASI

Excusés et ont donné procuration :

Claude KIENER	à	Dominique CHOBAUT
Patrick ZANCHETTA	à	David VALENCE
Caroline PRIVAT	à	Françoise LEGRAND
Isabelle DE BECKER	à	Bruno TOUSSAINT
Ousseynou SEYE	à	Christopher ZIEGLER
Johann RUH	à	Christine FELDEN
Pierre JEANNEL	à	Jacqueline THIRION
Michel CACCLIN	à	Nadia ZMIRLI

Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

17 avril 2015 – n° 02

150037

ZAC D'HERBAVILLE - CLOTURE DES COMPTES DE L'OPERATION ET QUITUS A LA S.E.V.

Par traité de concession d'aménagement en date du 28 Juin 1996, la Ville de Saint-Dié-des-Vosges a confié l'aménagement de la ZAC HERBAVILLE à la S.E.V., afin de développer des activités économiques et de loisirs.

A cet effet, la Société a :

- acquis les terrains nécessaires,
- exécuté les travaux d'équipement de certains terrains,
- procédé à la revente d'une partie des lots cessibles à différents acquéreurs.

Par délibération en date du 19 Septembre 2014, la Ville a décidé de procéder à la clôture de cette concession.

Le bilan financier de clôture arrêté au 1er avril 2015 fait apparaître :

- un total de dépenses de 6 463 099,28 € HT,
- un total de recettes de 5 566 378,41 € HT incluant la cession des terrains appartenant à la S.E.V. pour un montant de 810 000 € HT, selon l'état foncier récapitulatif joint en annexe,
- un résultat d'opération déficitaire de – 896 720,87 € HT.

LE CONSEIL

Après avoir entendu les explications du Maire,

DECIDE

- d'approuver les comptes présentés par la Société et de lui donner quitus définitif de sa mission ;
- d'accepter la remise des terrains actuellement propriété de la S.E.V., moyennant le prix de 810 000 € HT, soit 972 000 € TTC, conformément à l'estimation de France Domaine du 16 février 2015 ;
- d'autoriser le Maire à signer les actes administratifs correspondants avec la S.E.V. ;
- de créer un budget annexe « zones d'activité économique » pour assurer la gestion comptable des parcelles destinées à la vente ;
- d'accepter la remise des ouvrages d'infrastructures réalisés dans le cadre de l'opération ;
- de procéder au recouvrement du remboursement de l'avance de trésorerie versée à la S.E.V. pour un montant de 304 898.03 € ;
- de procéder au versement d'une participation d'équilibre de 896 720,87 € en couverture du résultat déficitaire de l'opération.

ADOPTE A L'UNANIMITE

(- 1 abstention : V. BENOIT - Président de la SEV)

Extrait certifié conforme
Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES (88)

David VALENCE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DE SAINT-DIE DES VOSGES

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en exercice..... 35

Nombre des Membres présents à la séance..... 27

Procurations 8

EXTRAIT

du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du 17 avril 2015

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Christine FELDEN, Issam BENOUADA, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Christopher ZIEGLER, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI, Nathalie TOMASI

Excusés et ont donné procuration :

Claude KIENER	à	Dominique CHOBAUT
Patrick ZANCHETTA	à	David VALENCE
Caroline PRIVAT	à	Françoise LEGRAND
Isabelle DE BECKER	à	Bruno TOUSSAINT
Ousseynou SEYE	à	Christopher ZIEGLER
Johann RUH	à	Christine FELDEN
Pierre JEANNEL	à	Jacqueline THIRION
Michel CACCLIN	à	Nadia ZMIRLI

Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

---

17 avril 2015 – n°03
150038

ZAC HELLIEULE 4 – CLOTURE DES COMPTES DE L'OPERATION ET QUITUS A LA S.E.V.

Par traité de concession d'aménagement en date du 11 Juillet 1991, la Ville de Saint-Dié-des-Vosges a confié l'aménagement de la ZAC HELLIEULE 4 à la S.E.V., à usage principal d'activités industrielles.

A cet effet, la Société a :

- acquis les terrains nécessaires,
- exécuté les travaux d'équipement des terrains,
- procédé à la revente des lots cessibles à différents acquéreurs.

Par délibération en date du 19 Septembre 2014, la Ville a décidé de procéder à la clôture de cette concession.

Le bilan financier de clôture arrêté au 1er avril 2015 fait apparaître :

- un total de dépenses de 2 903 295.63 € HT,
- un total de recettes de 2 994 965.75 € HT incluant la cession des terrains appartenant à la S.E.V. pour un montant de 270 000 € HT, selon l'état foncier récapitulatif joint en annexe,
- un résultat d'opération bénéficiaire de 91 670,12 € HT.

LE CONSEIL

Après avoir entendu les explications du Maire,

DECIDE

- d'approuver les comptes présentés par la Société et de lui donner quitus définitif de sa mission ;
- d'accepter la remise des terrains actuellement propriété de la S.E.V., moyennant le prix de 270 000 € HT, soit 324 000 € TTC, conformément à l'estimation de France Domaine du 19 décembre 2014 ;
- d'autoriser le Maire à signer les actes administratifs correspondants avec la S.E.V. ;
- de créer un budget annexe « zones d'activité économique » pour assurer la gestion comptable des parcelles destinées à la vente ;
- d'accepter la remise des ouvrages d'infrastructures réalisés dans le cadre de l'opération ;
- de procéder au recouvrement du remboursement de l'avance de trésorerie versée à la S.E.V. pour un montant de 304 898.03 € ;
- de procéder au recouvrement du résultat bénéficiaire de l'opération de 91 670,12 €.

ADOPTE A L'UNANIMITE
(- 1 abstention : V. BENOIT - Président de la SEV)

Extrait certifié conforme
Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES (88)

David VALENCE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DE SAINT-DIE DES VOSGES

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en exercice..... 35

Nombre des Membres présents à la séance..... 27

Procurations 8

EXTRAIT

du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du 17 avril 2015

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Christine FELDEN, Issam BENOUADA, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Christopher ZIEGLER, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI, Nathalie TOMASI

Excusés et ont donné procuration :

Claude KIENER	à	Dominique CHOBAUT
Patrick ZANCHETTA	à	David VALENCE
Caroline PRIVAT	à	Françoise LEGRAND
Isabelle DE BECKER	à	Bruno TOUSSAINT
Ousseynou SEYE	à	Christopher ZIEGLER
Johann RUH	à	Christine FELDEN
Pierre JEANNEL	à	Jacqueline THIRION
Michel CACCLIN	à	Nadia ZMIRLI

Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

17 avril 2015- n° 04

150039

TSD/GRANDE PRAIRIE - CLOTURE DES COMPTES DE L'OPERATION ET QUITUS A LA S.E.V.

Par traité de concession d'aménagement en date du 03 Avril 1998, la Ville de Saint-Dié-des-Vosges a confié l'aménagement du secteur dit « TSD » à la S.E.V., pour permettre d'accueillir des activités à caractère artisanal.

A cet effet, la Société a :

- acquis une partie des terrains nécessaires, dont une maison,
- fait réaliser des études pré-opérationnelles (faisabilité – étude d'impact - étude faune/flore).

Compte tenu de lourdes contraintes environnementales apparues à l'issue de ces études, la S.E.V., en accord avec la collectivité, n'a pas engagé la phase opérationnelle de ce dossier.

La Ville a donc décidé, par délibération en date du 19 Septembre 2014, de procéder à la clôture de cette concession.

Le bilan financier de clôture arrêté au 1er avril 2015 fait apparaître :

- un total de dépenses de 472 922,47 € HT,
- un total de recettes de 380 000 € HT incluant les cessions de terrains par la S.E.V. à la Ville pour un montant de 245 000 € HT, selon l'état foncier récapitulatif joint en annexe,
- un résultat d'opération déficitaire de – 92 922,47 € HT.

LE CONSEIL

Après avoir entendu les explications du Maire,

DECIDE

- d'approuver les comptes présentés par la société et de lui donner quitus définitif de sa mission ;
- d'accepter la remise des terrains actuellement propriété de la S.E.V. moyennant le prix de :
  - 120 000 € HT (soit 144 000 € TTC), concernant la maison et le terrain attaché,
  - 125 000 € HT (soit 150 000 € TTC), concernant les terrains nus,

  conformément à l'estimation de France Domaine du 19 décembre 2014 ;
- d'autoriser le Maire à signer les actes administratifs correspondants avec la S.E.V ;
- de procéder au versement d'une participation d'équilibre de 92 922,47 € en couverture du résultat déficitaire de l'opération.

ADOPTE A L'UNANIMITE

(- 1 abstention : V. BENOIT - Président de la SEV)

Extrait certifié conforme
Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES (88)

David VALENCE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DE SAINT-DIE DES VOSGES

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en exercice..... 35

Nombre des Membres présents à la séance..... 27

Procurations 8

EXTRAIT

du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du 17 avril 2015

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Christine FELDEN, Issam BENOUADA, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Christopher ZIEGLER, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI, Nathalie TOMASI

Excusés et ont donné procuration :

Claude KIENER	à	Dominique CHOBAUT
Patrick ZANCHETTA	à	David VALENCE
Caroline PRIVAT	à	Françoise LEGRAND
Isabelle DE BECKER	à	Bruno TOUSSAINT
Ousseynou SEYE	à	Christopher ZIEGLER
Johann RUH	à	Christine FELDEN
Pierre JEANNEL	à	Jacqueline THIRION
Michel CACCLIN	à	Nadia ZMIRLI

Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

17 avril 2015 –n° 05

150040

ILOT DUCEUX - CLOTURE DES COMPTES DE L'OPERATION ET QUITUS A LA S.E.V.

Par traité de concession d'aménagement en date du 11 juillet 1991, la ville de Saint-Dié-des-Vosges a confié l'aménagement de l'Ilôt Duceux à la S.E.V., pour permettre d'accueillir des activités tertiaires et artisanales.

A cet effet, la Société a :

- acquis les terrains nécessaires,
- exécuté les travaux d'aménagement,
- procédé à la revente aux différents acquéreurs des lots de terrains, hormis un immeuble situé 24 rue d'Hellieule.

Par délibération en date du 19 septembre 2014, la Ville a décidé de procéder à la clôture de cette concession.

Le bilan financier de clôture arrêté au 1er avril 2015 fait apparaître :

- un total de dépenses de 475 490,47 € HT,
- un total de recettes de 418 842,45 € HT incluant la cession de l'immeuble sis 24, rue d'Hellieule par la S.E.V. à la Ville pour un montant de 107 000,00 € HT, selon l'état foncier récapitulatif joint en annexe,
- un résultat d'opération déficitaire de – 56 648,02 € HT.

LE CONSEIL

Après avoir entendu les explications du Maire,

DECIDE

- d'approuver les comptes présentés par la Société et de lui donner quitus définitif de sa mission ;
- d'accepter la remise des terrains, actuellement propriété de la S.E.V., moyennant le prix de 107 000 € HT (soit 128 400 € TTC), conformément à l'estimation de France Domaine du 11 juillet 2014 ;
- d'autoriser le Maire à signer les actes administratifs correspondants avec la S.E.V. ;
- de procéder au versement d'une participation d'équilibre de 56 648,02 € en couverture du résultat déficitaire de l'opération.

ADOPTE A L'UNANIMITE

(- 1 abstention : V. BENOIT - Président de la SEV)

Extrait certifié conforme
Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES (88)

David VALENCE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DE SAINT-DIE DES VOSGES

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en exercice..... 35

Nombre des Membres présents à la séance..... 27

Procurations 8

EXTRAIT

du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du 17 avril 2015

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Christine FELDEN, Issam BENOUADA, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Christopher ZIEGLER, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI, Nathalie TOMASI

Excusés et ont donné procuration :

Claude KIENER	à	Dominique CHOBAUT
Patrick ZANCHETTA	à	David VALENCE
Caroline PRIVAT	à	Françoise LEGRAND
Isabelle DE BECKER	à	Bruno TOUSSAINT
Ousseynou SEYE	à	Christopher ZIEGLER
Johann RUH	à	Christine FELDEN
Pierre JEANNEL	à	Jacqueline THIRION
Michel CACCLIN	à	Nadia ZMIRLI

Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

17 avril 2015 – n° 06

150041

INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'OCCUPATION DES SOLS

Vu la Loi ALUR (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) en date du 24 mars 2014, notamment son article 134 ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment l'article R423-15 ;

Considérant qu'à compter du 1er juillet 2015, les communes compétentes (délivrant les permis au nom du Maire), appartenant à une communauté de communes de plus de 10 000 habitants, auront la pleine responsabilité de l'instruction des Autorisations d'Occupation des Sols (AOS) ;

Considérant l'article R 423-15 du Code de l'Urbanisme qui stipule : « l'autorité compétente peut charger des actes d'instruction :

a) Les services de la commune,
b) Les services d'une collectivité territoriale ou d'un groupement de collectivités,
c) Les services d'un syndicat mixte ne constituant pas un groupement de collectivités,
d) Une agence départementale créée en application de l'article L 5511-1 du Code général des collectivités territoriales » ;

Considérant la proposition technique et financière de la Communauté de communes de Saint-Dié-des-Vosges pour l'instruction des dossiers d'AOS ;

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- DECIDE de confier l'instruction des AOS aux services de la Communauté de communes de Saint-Dié-des-Vosges à compter du 1er juillet 2015.

- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer la convention fixant les modalités relatives à l'instruction des dossiers communaux des AOS par les services de la Communauté de communes de Saint-Dié-des Vosges.

- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tous documents relatifs à cet effet.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES (88)

David VALENCE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DE SAINT-DIE DES VOSGES

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en exercice..... 35

Nombre des Membres présents à la séance..... 27

Procurations 8

EXTRAIT

du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du 17 avril 2015

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Christine FELDEN, Issam BENOUADA, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Christopher ZIEGLER, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI, Nathalie TOMASI

Excusés et ont donné procuration :

Claude KIENER	à	Dominique CHOBAUT
Patrick ZANCHETTA	à	David VALENCE
Caroline PRIVAT	à	Françoise LEGRAND
Isabelle DE BECKER	à	Bruno TOUSSAINT
Ousseynou SEYE	à	Christopher ZIEGLER
Johann RUH	à	Christine FELDEN
Pierre JEANNEL	à	Jacqueline THIRION
Michel CACCLIN	à	Nadia ZMIRLI

Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

17 avril 2015 – n° 07
150042

ATTRIBUTION DE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Il est proposé d'attribuer, sur les crédits réservés au Budget Primitif 2015 ou inscrits par décision modificative, les subventions suivantes pour participer aux dépenses de fonctionnement des associations.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- AUTORISE le Maire à verser les subventions aux associations telles que définies ci-dessous :

Fonction 300 (culture)	:	- Association Franco Marocaine	150 €
		- Université de la Culture Permanente	750 €
Fonction 401 (sports)	:	- Ecurie Gentiane	150 €
Fonction 4222 (maisons de quartier)	:	Locations de salles 2014	
		- Club de Marzelay	898 €
		- Club des Molières	214 €
		- Comité de gestion la Bolle – Les Grandrupts	1 981 €
		- Sous la Bure – Le Villé	571 €
		- Le Kemberg	1 142 €
Fonction 5245 (vie associative)	:	- Les Amis du Massif de la Madeleine	600 €

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES (88)

David VALENCE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DE SAINT-DIE DES VOSGES

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en exercice..... 35

Nombre des Membres présents à la séance..... 27

Procurations 8

EXTRAIT

du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du 17 avril 2015

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Christine FELDEN, Issam BENOUADA, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Christopher ZIEGLER, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI, Nathalie TOMASI

Excusés et ont donné procuration :

Claude KIENER	à	Dominique CHOBAUT
Patrick ZANCHETTA	à	David VALENCE
Caroline PRIVAT	à	Françoise LEGRAND
Isabelle DE BECKER	à	Bruno TOUSSAINT
Ousseynou SEYE	à	Christopher ZIEGLER
Johann RUH	à	Christine FELDEN
Pierre JEANNEL	à	Jacqueline THIRION
Michel CACCLIN	à	Nadia ZMIRLI

Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DE SAINT-DIE DES VOSGES

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en exercice..... 35

Nombre des Membres présents à la séance..... 27

Procurations 8

EXTRAIT

du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du 17 avril 2015

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Christine FELDEN, Issam BENOUADA, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Christopher ZIEGLER, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI, Nathalie TOMASI

Excusés et ont donné procuration :

Claude KIENER	à	Dominique CHOBAUT
Patrick ZANCHETTA	à	David VALENCE
Caroline PRIVAT	à	Françoise LEGRAND
Isabelle DE BECKER	à	Bruno TOUSSAINT
Ousseynou SEYE	à	Christopher ZIEGLER
Johann RUH	à	Christine FELDEN
Pierre JEANNEL	à	Jacqueline THIRION
Michel CACCLIN	à	Nadia ZMIRLI

Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

---

17 avril 2015 – n° 08 (1/4)
150043

VIREMENTS ET INSCRIPTIONS DE CREDITS

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser les virements et inscriptions de crédits ci-après :

BUDGET PRINCIPAL

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		**RECETTES**	
Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections		**Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement**	
Ordre		Ordre	
Article 13932 : Amortissement amendes de police	1 600,00	Article 021 : Virement section fonctionnement	30 389,37
Chapitre 13 : Subventions d'investissement		**Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections**	
Article 1328 : Autres subventions	22 754,00	Ordre	
		Article 28182 : Amortissement matériel de transport	17 600,00
Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles			
Article 2031 : Frais d'études	18 000,00		
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles			
Article 2152 : Installations de voirie	5 635,37		
TOTAL	**47 989,37**		**47 989,37**

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		**RECETTES**	
Chapitre 012 : Charges de personnel		**Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections**	
Article 6453 : Cotisations aux caisses de retraites	45 869,63	Ordre	
		Article 777 : Quote-part des subventions d'investissement transférée au compte de résultat	1 600,00
Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement		**Chapitre 74 : Dotations et participations**	
Ordre		Article 7411 : Dotation forfaitaire	-56 742,00
Article 023 : Virement section investissement	30 389,37	Article 74123 : Dotation de solidarité urbaine	405 846,00
		Article 74127 : Dotation nationale de péréquation	-19 211,00
		Article 7478 : Participations autres organismes	-25 000,00
Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections		**Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante**	
Ordre		Article 757 : Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	25 000,00
Article 6811 : Dotations aux amortissements des immobilisations	17 600,00		
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante		**Chapitre 78 : Reprises sur amortissements et provisions**	
Article 6557 : Contributions au titre de la politique de l'habitat	25 828,00	Article 7865 : Reprises sur provisions pour risques et charges financiers	150 234,00
Article 657361 : Caisse des écoles	202 000,00		
Article 657483 : Subventions aux associations	9 806,00		
Chapitre 66 : Charges financières			
Article 66111 : Intérêts réglés à l'échéance	150 234,00		
TOTAL	**481 727,00**		**481 727,00**

17 avril 2015 – n° 08 (2/4)

BUDGET EAU

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		**RECETTES**	
Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections		**Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement**	
Ordre		Ordre	
Article 13913 : Amortissement subventions d'équipement - départements	400,00	Article 021 : Virement section fonctionnement	38 694,00
Article 13918 : Amortissement subventions d'équipement – autres organismes	1 700,00		
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles		**Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections**	
Article 21531 : Réseaux d'adduction d'eau	43 794,00	Ordre	
		Article 281531 : Amortissement travaux réseaux d'adduction d'eau	7 200,00
TOTAL	**45 894,00**		**45 894,00**

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		**RECETTES**	
Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement		**Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections**	
Ordre		Ordre	
Article 023 : Virement section investissement	38 694,00	Article 777 : Quote-part des subventions d'investissement transférée au compte de résultat	2 100,00
Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections		**Chapitre 70 : Produits des services du domaine et ventes diverses**	
Ordre		Article 70128 : Autres taxes et redevances d'eau	43 794,00
Article 6811 : Dotations aux amortissements	7 200,00		
Chapitre 66 : Charges financières		**Chapitre 78 : Reprises sur amortissements et provisions**	
Article 66111 : Intérêts réglés à l'échéance	10 543,41	Article 7865 : Reprises sur provisions pour risques et charges financiers	10 543,41
TOTAL	**56 437,41**		**56 437,41**

17 avril 2015 – n° 08 (3/4)

BUDGET ASSAINISSEMENT

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		**RECETTES**	
Chapitre 13 : Subventions d'investissement Article 13111 : Agence de l'eau	32 460,00	**Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées** Article 16878 : Autres dettes	32 460,00
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles Article 21532 : Réseau d'assainissement	36 787,00	**Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement** Ordre Article 021 : Virement section fonctionnement	36 787,00
TOTAL	**69 247,00**		**69 247,00**

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		**RECETTES**	
Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement Ordre Article 023 : Virement section investissement	36 787,00	**Chapitre 70 : Produits des services du domaine et ventes diverses** Article 70611 : Redevance d'assainissement collectif	36 787,00
Chapitre 66 : Charges financières Article 66111 : Intérêts réglés à l'échéance	18 301,97	**Chapitre 78 : Reprises sur amortissements et provisions** Article 7865 : Reprises sur provisions pour risques et charges financiers	18 301,97
TOTAL	**55 088,97**		**55 088,97**

BUDGET FORETS

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		**RECETTES**	
Chapitre 011 : Charges à caractère général Article 6215 : Personnel affecté par la collectivité de rattachement	-10 000,00	**Chapitre 78 : Reprises sur amortissements et provisions** Article 7865 : Reprises sur provisions pour risques et charges financiers	151,17
Chapitre 012 : Charges de personnel Article 6215 : Personnel affecté par la collectivité de rattachement	10 000,00		
Chapitre 66 : Charges financières Article 66111 : Intérêts réglés à l'échéance	151,17		
TOTAL	**151,17**		**151,17**

BUDGET BATIMENTS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		**RECETTES**	
Chapitre 66 : Charges financières Article 66111 : Intérêts réglés à l'échéance	7 854,11	**Chapitre 70 : Produits des services du domaine et ventes diverses** Article 70876 : Remboursement de frais	-500 000,00
		Chapitre 74 : Subventions d'exploitation Article 74 : Subventions d'exploitation	500 000,00
		Chapitre 78 : Reprises sur amortissements et provisions Article 7865 : Reprises sur provisions pour risques et charges financiers	7 854,11
TOTAL	**7 854,11**		**7 854,11**

BUDGET OPERATION DE RENOUVELLEMENT URBAIN

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		**RECETTES**	
Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles Article 2031 : Frais d'études	8 400,00		
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles Article 2135 : Installations générales	-8 400,00		
TOTAL	**0,00**		**0,00**

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- AUTORISE les virements et inscriptions de crédits tels que définis ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES (88)

David VALENCE

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

17 avril 2015 – n° 09

150044

CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DU RESEAU DE TRANSPORTS PUBLICS CONCLUE AVEC LA SOCIETE BUS EST – AVENANT N° 11

Une convention de délégation de service public du réseau de transports publics a été conclue avec la société BUS EST le 24 août 2007.

L'avenant n°11 concerne la décision de prolonger d'un an la délégation de service public, qui s'exécutera par conséquent jusqu'au 31 août 2016.

La commission de délégation des services publics, réunie le 8 avril 2015, a examiné cet avenant.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE l'avenant n° 11 à la convention de délégation de service public du réseau de transports publics conclue avec la Société BUS EST ;

- AUTORISE le Maire à signer cet avenant.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES (88)

David VALENCE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DE SAINT-DIE DES VOSGES

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en exercice..... 35

Nombre des Membres présents à la séance..... 27

Procurations 8

EXTRAIT

du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du 17 avril 2015

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Christine FELDEN, Issam BENOUADA, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Christopher ZIEGLER, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI, Nathalie TOMASI

Excusés et ont donné procuration :

Claude KIENER	à	Dominique CHOBAUT
Patrick ZANCHETTA	à	David VALENCE
Caroline PRIVAT	à	Françoise LEGRAND
Isabelle DE BECKER	à	Bruno TOUSSAINT
Ousseynou SEYE	à	Christopher ZIEGLER
Johann RUH	à	Christine FELDEN
Pierre JEANNEL	à	Jacqueline THIRION
Michel CACCLIN	à	Nadia ZMIRLI

Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

17 avril 2015 – n° 10

150045

CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DU RESEAU DE TRANSPORTS PUBLICS CONCLUE AVEC LA SOCIETE BUS EST – AVENANT N° 12

L'avenant n°12 a pour objet d'apporter des améliorations sur le réseau en vue de répondre à un sureffectif sur la ligne scolaire C concernant les élèves de maternelles et primaires.

Un autocar supplémentaire (immatriculation) permettra d'assurer le transport de l'ensemble de l'effectif scolaire de la ligne scolaire dans le même véhicule, assis, et en présence de l'accompagnatrice.

Une réorganisation des services par l'exploitant permettra de dissocier l'enchaînement entre les services de la ligne scolaire C et de la ligne 2 et d'avancer le départ de la ligne 2, permettant aux lycéens d'accéder aux établissements scolaires.

La mise en place de ces nouveaux services sera effective dès le 27 avril 2015 et occasionnera un coût supplémentaire annuel de 1 882,12 € HT.

Le présent avenant sera valable pendant toute la durée de la convention. Les autres termes de la convention d'exploitation restent inchangés.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE l'avenant n° 12 à la convention de délégation de service public du réseau de transports publics conclue avec la Société BUS EST ;

- AUTORISE le Maire à signer cet avenant.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES (88)

David VALENCE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DE SAINT-DIE DES VOSGES

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en exercice..... 35

Nombre des Membres présents à la séance..... 27

Procurations 8

EXTRAIT

du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du 17 avril 2015

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Christine FELDEN, Issam BENOUADA, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Christopher ZIEGLER, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI, Nathalie TOMASI

Excusés et ont donné procuration :

Claude KIENER	à	Dominique CHOBAUT
Patrick ZANCHETTA	à	David VALENCE
Caroline PRIVAT	à	Françoise LEGRAND
Isabelle DE BECKER	à	Bruno TOUSSAINT
Ousseynou SEYE	à	Christopher ZIEGLER
Johann RUH	à	Christine FELDEN
Pierre JEANNEL	à	Jacqueline THIRION
Michel CACCLIN	à	Nadia ZMIRLI

Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

---

17 avril 2015 – n° 11
150046

DESIGNATION DES MEMBRES DU DOMAINE ASSOCIATIF DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DES SPECTACLES

Les établissements Espace Georges Sadoul et NEF possèdent un outil de gestion adapté à leur projet ainsi qu'un conseil d'exploitation de régie à autonomie financière composé de trois membres, qui se réunit deux fois par an pour proposer les orientations budgétaires et partenariales.

Vu la délibération du 18 avril 2014 portant composition du conseil d'exploitation.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- DESIGNE :

-.Monsieur José DA SILVA
- Monsieur Emmanuel ANTOINE

en tant que membres représentant le secteur associatif au conseil d'exploitation de la régie des spectacles.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES (88)

David VALENCE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DE SAINT-DIE DES VOSGES

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en exercice..... 35

Nombre des Membres présents à la séance..... 27

Procurations 8

EXTRAIT

du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du 17 avril 2015

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Christine FELDEN, Issam BENOUADA, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Christopher ZIEGLER, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI, Nathalie TOMASI

Excusés et ont donné procuration :

Claude KIENER	à	Dominique CHOBAUT
Patrick ZANCHETTA	à	David VALENCE
Caroline PRIVAT	à	Françoise LEGRAND
Isabelle DE BECKER	à	Bruno TOUSSAINT
Ousseynou SEYE	à	Christopher ZIEGLER
Johann RUH	à	Christine FELDEN
Pierre JEANNEL	à	Jacqueline THIRION
Michel CACCLIN	à	Nadia ZMIRLI

Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.